



Canada Trust

Small Business Banking

Ce qu'il vous faut pour ouvrir un compte de petite entreprise

Nous vous remercions de choisir TD Canada Trust pour vos besoins bancaires commerciaux. À titre de propriétaire d'entreprise, votre temps est précieux et nous le comprenons. Dans le but de faciliter votre demande d'ouverture de compte, nous avons besoin de renseignements ou de documents précis de manière à nous conformer à la loi fédérale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et aux politiques de la Banque.

Documents juridiques qui confirment l'existence de votre entreprise – Pour ouvrir un compte, nous devons confirmer l'existence de l'entreprise en obtenant une copie complète des documents juridiques relatifs à sa constitution (p. ex. les statuts constitutifs ou l'enregistrement du nom commercial). Dans le cas d'une entreprise constituée en société, nous avons également besoin du numéro de certificat de constitution.

Déterminez la nature de votre entreprise – Vous devez nous donner suffisamment d'informations pour nous aider à comprendre votre entreprise et les marchés dans lesquels elle exerce ses activités.

Organisme sans but lucratif (OSBL) – Nous devons indiquer si l'organisme recueille des dons de bienfaisance en argent du public ou s'il s'agit d'un organisme de bienfaisance inscrit auprès de l'Agence du revenu du Canada; dans l'affirmative, il nous faut son numéro d'entreprise.

Déterminez l'usage du compte – Nous devons indiquer l'usage du compte (p. ex. opérations courantes, paie, etc.).

Veillez nous dire si le compte est utilisé au nom d'un tiers – Un tiers se définit comme toute personne autre que le titulaire du compte ou que le Groupe Financier Banque TD qui tirera un avantage du compte.

Des pièces d'identité originales doivent être présentées – Nous exigeons qu'au moins trois personnes autorisées à signer au nom de l'entreprise présentent deux pièces d'identité originales. En plus des pièces d'identité fournies, les renseignements suivants sont exigés de chaque personne :

- nom et adresse;
- date de naissance;
- type de pièce d'identité et lieu de délivrance;
- information sur l'emploi ou la profession.

Nous devons connaître qui sont les propriétaires de l'entreprise – Nous devons recueillir et inscrire au dossier le nom, l'adresse du domicile et le poste de chaque personne détenant une participation directe ou indirecte de 25 pour cent ou plus.

Renseignements sur les administrateurs d'une société par actions – Nous devons recueillir et inscrire au dossier le nom, l'adresse du domicile et le poste de chaque administrateur d'une société par actions.